Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article2756

Edito de la lettre du 26 avril 2011

- Editos de la Lettre de Rencontres sociales -

Date de mise en ligne : mardi 26 avril 2011

Rencontres Sociales

Simples réflexions sur un simple coup médiatique...

Où l'on cherche analyser une certaine prime qui fait débat.

La campagne présidentielle est bel et bien ouverte. Les annonces spectaculaires, les propositions lapidaires se font de plus en plus nombreuses. L'une d'elle doit retenir notre attention. Celle de la fameuse prime ! Ne disons pas de 1000 Euros comme continuent de le faire les politiques de la majorité, c'est leur rôle, mais aussi nombre de journalistes, c'est leur faiblesse. Annoncée à grand cri, cette mesure qui devait marquer le réinvestissement du social par le Président de la République, s'avère avec le temps un simple coup médiatique.

Cette prime serait, en fait, limitée aux seules entreprises de plus de 50 salariés qui verseraient en 2011 (voire 2012) des dividendes en hausse sur ceux versés l'année précédente.
Or le niveau de ces dividendes de référence -en hausse considérable pour certains sur les années précédentes-est assez élevé pour répondre aux appétits des investisseurs financiers.[Salle de marché]
"Le Monde" montrait dans son édition datée du samedi 24avril, la part relativement faible des salariés qui pourraient être concernés. Et la CGPME annonce son intention de peser pour un report à 250 salariés du seuil d'application de la loi.

Elle ne serait plus de 1.000 Euros, chiffre lancé pour frapper les imaginations, mais négociée entre les patrons et les organisations syndicales, ce qui laisse augurer de discussions ardues.
Encore serait-elle de 1.000Euros pour les salariés repérés par "Le Monde" dans les sociétés du CAC 40, les premières en principe visées, cela représenterait un impact de 1% sur les bénéfices, alors que la redistribution aux actionnaires se monte à 50%. Les trois-tiers de Serge Dassault sont loin ou alors revus par Marius !
De plus les fonctionnaires et salariés des dernières sociétés publiques non cotées ne seraient pas concernés à l'heure du blocage du point. Enfin qu'en sera-t-il des salariés des sociétés privées non cotée, comme la plupart des grandes et petites entreprises de l'Economie sociale ?
Les Scop ont pour leur part répondu SCOP et prime Sarkozy. Elles ouvrent la réflexion sur les outils existants en terme de participation des salariés.

En fait, cette idée de prime pose essentiellement la question du salaire, et par là du travail et de sa juste rémunération. Si le MEDEF s'oppose à la prime, il s'oppose avec la même vigueur aux augmentations salariales au contraire de leurs collègues allemands qui pourtant engrangent des résultats autrement positifs. La prime relève purement et simplement de la financiarisation de l'économie, du décrochage d'avec l'activité industrielle et marchande.
C'est ce qui fonde notamment l'opposition des organisations syndicales au coup de Nicolas Sarkosy.
C'est ce qui doit nous inviter à entreprendre davantage encore pour un économie plaçant le travail et le travailleur au coeur du projet et refuser cette financiarisation qui impose des profits de court-termes sans prise en compte des besoins des hommes et des exigences de leur environnement.

Jean-Philippe Milesy, Délégué général de Rencontres Sociales

PS : une question subsidiaire : la prime sera-telle versée aux salariés étrangers qui, hors des frontières, contribuent pour nombre de sociétés aux profits des grandes entreprises françaises ?

Source image : Handelsraum im Raiffeisenverband Salzburg
Transferred from de.wikipedia ; transfer was stated to be made by User:ChrisiPK.
Original text : "Raiffeisenverband Salzburg reg. Gen).

Copyright © Rencontres Sociales